



IDENTIFICATION

Topographie de l'oiseau (I) : la tête et les parties inférieures

13 décembre 2025

Par Marc Duquet



Bruant à calotte blanche, Mongolie, mai 2013 (© Aurélien Audevard)

Il y a une quinzaine d'années, un ami m'a demandé si le terme « topographie » était vraiment approprié pour parler de la localisation des noms des différentes parties du corps d'un oiseau. Je me suis mis en quête de la réponse, tout en sachant que je tenais là l'introduction à une série d'articles que j'avais alors en projet. J'ai publié les cinq premiers de 2008 à 2010 (Duquet 2008, 2009a, 2009b, 2009c, 2010) et le dernier beaucoup plus tard (Duquet 2024). J'aurais aimé les rassembler en un fascicule unique, compte tenu de leur utilité pour les ornithos de terrain, mais ce n'était pas possible à l'époque. C'est une option qui m'est offerte aujourd'hui par le format numérique de *Post-Ornithos*. Je vais donc reprendre ces articles, les actualiser, les compléter et les réorganiser en quatre parties : 1°) la tête et les parties inférieures, 2°) la queue et les parties supérieures, 3°) l'aile pliée et ouverte et 4°) les parties nues. Au terme de cette série, l'intégralité de mes textes consacrés à la topographie de l'oiseau sera disponible en PDF.

Le fascicule de Grant & Mullarney (1989), qui réunissait plusieurs articles initialement publiés dans la revue britannique *Birding World*, est l'ouvrage qui a fait naître en moi cet intérêt pour la topographie de l'oiseau, dont la maîtrise constitue le fondement du processus d'identification. Mon propos s'appuie également sur les ouvrages de référence suivants, qui m'ont beaucoup appris et que je consulte encore régulièrement – *A Dictionary of Birds* (Campbell & Lack 1985), *Nouveau précis d'Ornithologie* (Lesaffre 2006), *Manual of Ornithology* (Proctor & Lynch 2006) et *Handbook of Bird Biology* (Lovette & Fitzpatrick 2016) –, ainsi que sur le guide relatif à la mue que j'ai coécrit avec Sébastien Reeber (Duquet & Reeber 2019) et l'excellent nouveau guide des oiseaux d'Europe de Nils van Duivendijk (2024) que j'ai eu le privilège de traduire en français. Je dédie ce travail à la mémoire de mon ami Guilhem Lesaffre, avec qui j'ai eu de nombreux et passionnants échanges sur le bon usage de certains termes relatifs à la topographie de l'oiseau.

I - La « topographie » de l'oiseau

Le linguiste Alain Rey (1995) nous dit que le préfixe « topo » est l'élément tiré du grec *topos* signifiant « région, lieu » mais aussi, et c'est cela qui nous intéresse, « emplacement, partie du corps ». Si le nom féminin topographie, emprunté au grec *topographia*, formé de *topo* et *graphia* (dérivé de *graphein* = écrire) et signifiant « description d'un lieu, d'un pays », a surtout pris un sens cartographique (Rey *op. cit.*), il est tout à fait adapté à ce dont nous allons parler, à savoir la « description des parties du corps », en l'occurrence d'un oiseau.

Mais si certains éléments du corps d'un oiseau, comme la tête, la queue, l'aile, le bec et les pattes sont aisés à localiser, il en est d'autres, comme le dos, le ventre, la poitrine, la gorge et le menton, dont l'appellation nous est familière, mais qu'il est pourtant plus difficile de situer avec précision sur un oiseau. Ce premier article s'intéresse à la nomenclature de la tête et des parties inférieures. La tête est, avec l'aile, la partie du corps de l'oiseau qui compte le plus de termes spécifiques pour désigner précisément des marques de couleur ou de contraste fréquemment présentes chez les oiseaux, c'est pourquoi une connaissance parfaite de sa topographie

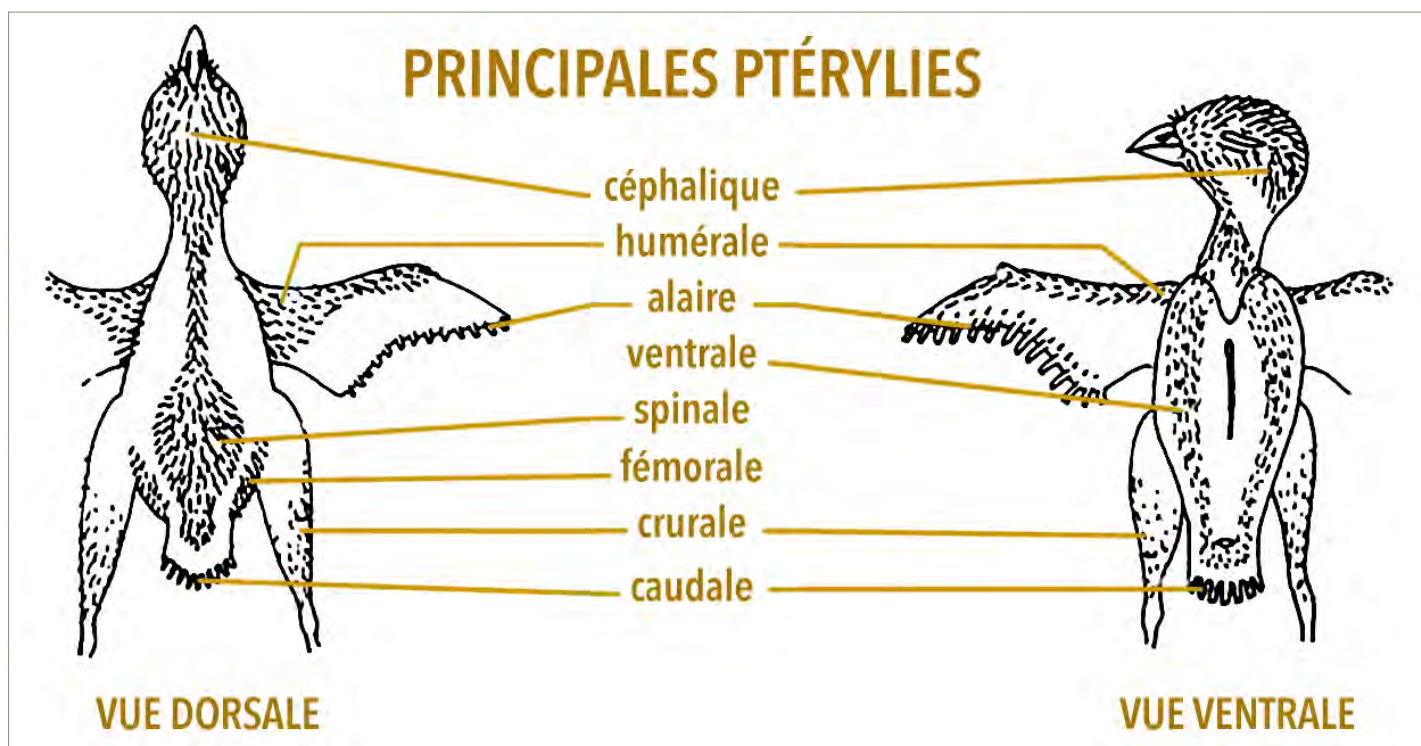
est essentielle pour l'identification. Les parties inférieures, qui vont du menton jusqu'aux sous-caudales, sont pour la plupart désignées par des termes empruntés à la morphologie humaine. La délimitation des différentes parties du corps d'un oiseau n'est ni aléatoire ni arbitraire : elle repose sur la structure et l'organisation des ensembles de plumes qui composent son plumage, et qu'il convient donc d'évoquer en préambule.

II - L'organisation du plumage

Si l'on fait exception des manchots, autruches, nandous et toucans, dont le corps est uniformément couvert de plumes, non organisées en groupes homogènes, l'implantation des plumes sur le corps, la tête, les ailes et la queue des oiseaux n'est pas uniforme : de larges zones de peau sont recouvertes de tectrices, ce sont les *ptérylies*, tandis que d'autres, les *aptéries*, ne le sont pas ou possèdent seulement quelques semi-plumes et duvets.

Au sein d'une ptérylie, les follicules plumeux (éléments de l'épiderme qui produisent des plumes) sont disposés à intervalles réguliers et dessinent une sorte de quadrillage à la surface de la peau de l'oiseau, un arrangement que l'on perçoit très bien sur une volaille plumée. Les principales ptérylies que l'on observe chez l'immense majorité des espèces d'oiseaux sont les suivantes :

- la *ptérylie céphalique* – elle couvre le dessus et les côtés de la tête, de la base de la mandibule supérieure jusqu'à la jonction entre le crâne et la colonne vertébrale, et inclut, sur le plan topographique, le front, la calotte, la huppe lorsqu'elle existe, la nuque, les parotiques et les lores ;
- la *ptérylie spinale* – elle s'étend le long de la colonne vertébrale, de la base de la nuque à la racine de la queue, et couvre le centre du manteau et du dos, ainsi que le croupion ;
- la *ptérylie ventrale* – elle court de l'avant du cou jusqu'à la base de l'abdomen, en se séparant en deux bandes latérales, depuis la poitrine jusqu'au cloaque, et dessine le menton, la gorge, la poitrine, les flancs, le ventre et le bas-ventre ;
- la *ptérylie caudale* – elle forme la queue de l'oiseau, qui inclut les rectrices ainsi que les sus-caudales et les sous-caudales ;
- la *ptérylie humérale* (plus exactement les ptérylies humérales, car il y en a une de chaque côté du corps) – elle couvre la région de l'épaule et l'humérus, sur la face supérieure de l'aile, et comprend principalement les scapulaires et, chez les grandes espèces, les plumes et couvertures humérales ;
- la *ptérylie alaire* – elle englobe la face supérieure et la face inférieure de chaque aile, et regroupe les rémiges primaires et secondaires, les tertiaires, l'alula, l'ensemble des couvertures sus- et sous-alaires et les axillaires ;
- les *ptérylies fémorale et crurale* – elles couvrent la partie supérieure des pattes, de l'articulation tibio-tarsale à la base de la queue (chez les espèces dont le « tarse » est emplumé, une *ptérylie métatarsienne* est impliquée).



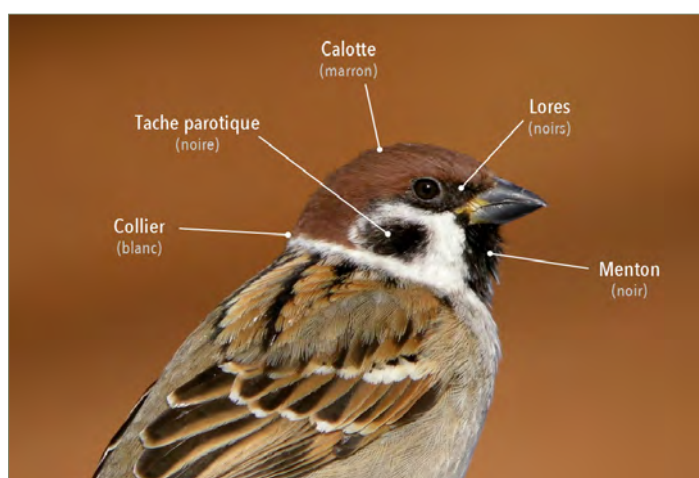
Ces termes « savants » et leurs descriptions peuvent paraître rébarbatifs, mais cette organisation du plumage en ptérylies revêt une grande importance pour l'ornitho de terrain. En effet, au sein d'une ptérylie (et des sous-ensembles de celle-ci), les plumes sont issues d'une ou plusieurs rangées de follicules plumeux et ont donc une forme et une coloration relativement similaires, qui diffèrent plus ou moins – par la taille et/ou la couleur – de celles des groupes de plumes qui les jouxtent. Or c'est à partir de ces groupes de plumes (*feather tracts*) aux caractéristiques de forme et de coloration similaires qu'est définie la topographie du plumage des oiseaux. Dans cet article, les noms de ces différents groupes de plumes figurent en *italique*, tandis que les termes désignant les diverses parties topographiques qu'ils comportent ou définissent sont indiqués en **gras** (parfois, un même terme désigne l'un et l'autre !) et leur équivalent anglais (angl.) est précisé entre parenthèses.

III - Groupes de plumes et topographie de la tête

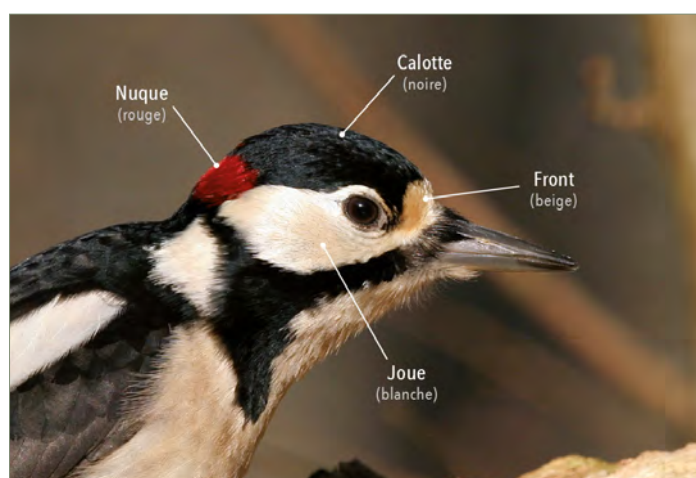
En dépit de sa petite taille (au regard de l'ensemble de l'oiseau), la tête est subdivisée en plusieurs groupes de tectrices, dont la coloration ou les marques contrastées sont souvent primordiales pour l'identification.

III-1) La *nuque* correspond à l'arrière de la tête et du cou, depuis la partie postérieure du crâne jusqu'à la base du cou, qui est formé de 11 à 25 vertèbres cervicales (tous les mammifères n'en ont que 7), dont le nombre est proportionnel à la longueur du cou. La nuque est couverte par des plumes duveteuses relativement longues, qui enveloppent les côtés du cou, à l'arrière des couvertures auriculaires et de la région malaire.

>> Chez les passereaux, dont le cou est (très) court, la *nuque* (angl. *nape*) donne l'impression d'être limitée à l'arrière de la tête. Pour les espèces au long cou, comme les grands échassiers et certains limicoles, il n'est pas rare de réserver le terme nuque à la partie supérieure de l'arrière du cou (et de la tête), et de parler de l'*arrière du cou* (angl. *hindneck*) pour évoquer la nuque dans sa globalité, entre la calotte et le manteau. L'*avant du cou* (angl. *foreneck*) de ces oiseaux est la partie comprise entre la gorge et la poitrine. La nuque peut-être de même couleur que la calotte (p. ex. rouge de la calotte se prolongeant sur la nuque du Pic noir) ou que les côtés du cou (gris de la nuque s'étendant jusqu'à l'arrière des joues du Grosbec casse-noyaux), ou être plus foncée que l'avant du cou (p. ex. chez les plongeurs et les grèbes en plumage hivernal) ; le Pic épeiche est l'une des rares espèces ayant une tache colorée (rouge dans ce cas) limitée à la nuque. Un motif en arc de cercle, fin ou un peu plus épais, est appelé *collier* (angl. *collar*), qu'il se situe à l'arrière du cou comme le collier blanc du Gobemouche à collier et du Moineau friquet ou celui, noir, de la Tourterelle turque, ou à l'opposé, orne le haut de la poitrine de l'oiseau (voir plus loin).



Moineau friquet, Japon, février 2010 (© Aurélien Audevard)



Pic épeiche, Haute-Vienne, décembre 2006 (© Aurélien Audevard)

III-2) La *couronne* est une bande de plumes qui recouvre le dessus de la tête, de façon ininterrompue, entre le bec (base de la mandibule supérieure) et l'arrière du crâne (haut de la nuque). Ce sont généralement des tectrices courtes et bien rangées, mais chez certaines espèces, elles sont allongées et plus lâches, dessinant alors une *huppe* (angl. *crest*), plus ou moins érectile, comme chez les coquevis et la Huppe fasciée. Elles peuvent également être fines et très longues et tomber sur la nuque, comme les *aigrettes* (angl. [*elongated*] *crown feathers*) nuptiales de certains hérons (et... aigrettes). Le terme *aigrettes* est également utilisé pour désigner les plumes allongées et érectiles qui surmontent les yeux de certains hiboux et leur dessinent des « oreilles » (angl. *ear-tufts*). La couronne se divise en deux parties, le *front*, situé entre le bec et une ligne virtuelle joignant l'avant des yeux, et la *calotte*, représentée par le dessus du crâne et qui s'étend vers l'arrière jusqu'à la naissance des vertèbres cervicales.

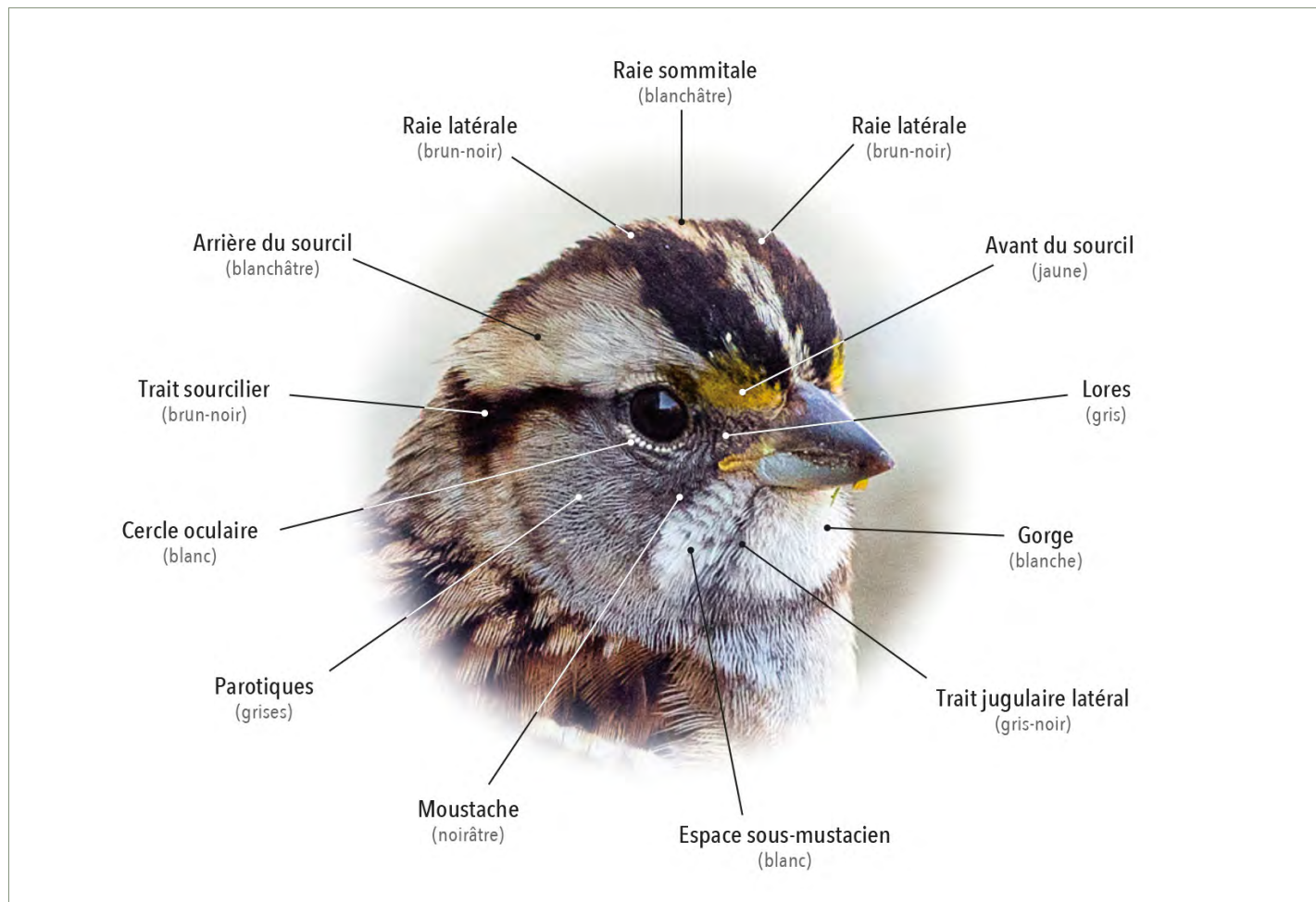
>> La *calotte* (angl. *crown*) est parfois de teinte uniforme – noire chez les sternes ou le Bouvreuil pivoine, rouge (ou jaune) chez plusieurs espèces de pics ou encore blanche chez le Traquet à tête blanche – et contraste alors avec le reste de la tête et du corps. Quand elle n'est pas unie, elle est fréquemment de teinte pâle (blanchâtre ou crème) et finement rayée longitudinalement de noir ou de brun (alouettes, pipits, bécasseaux, etc.). Chez certaines espèces, comme le Roitelet à triple bandeau, le Courlis corlieu ou le Pouillot de Pallas, la coloration de la calotte se subdivise en trois épaisses bandes longitudinales contrastées : une *raie sommitale* (angl. *median crown-stripe*), centrale et d'ordinaire pâle (blanche, crème, jaune...), bordée de part et d'autre par deux *raies latérales* (angl. *lateral crown-stripe*), sombres (brunes ou noires) et souvent elles-mêmes délimitées de chaque côté de la tête par un sourcil pâle (blanc, crème ou jaunâtre).

>> Le *front* (angl. *forehead*), qui couvre une surface assez restreinte à l'avant de la tête (au-dessus du bec), est délimité latéralement par les lores (V. plus loin). Il peut être marqué d'une tache pâle ou colorée (p. ex. blanche chez certains gobemouches noir et blanc, le Grand Gravelot ou le bien-nommé Rougequeue à front blanc, beige chez le Pic épeiche, jaune chez le Canard siffleur et le Serin syriaque ou encore rouge chez la Linotte mélodieuse et les sizerins).

III-3) Le *supercilium* est un ruban de petites plumes, qui part de la base de la mandibule supérieure et se prolonge sur les côtés de la tête, au-dessus de l'œil, jusqu'à l'arrière du crâne. À la différence des plumes de la couronne, qui poussent vers le haut et s'incurvent vers l'arrière et un peu vers le bas, celles du supercilium poussent sur les côtés de la tête et sont recourbées vers le haut ; la jonction entre les plumes de la couronne et celles du supercilium forme souvent une petite arête saillante.

>> Pour décrire plus finement le plumage des oiseaux, les ornithologues ont subdivisé cette étroite bande de plumes en trois parties, d'après les colorations particulières qu'elles prennent chez de nombreux oiseaux : l'*avant du sourcil* (ou zone supralorale), qui est constitué par la partie située au-dessus des lores, entre le bec et l'œil ; le *sourcil* (angl. *supercilium*) proprement dit, qui s'étend au-dessus de l'œil et des parotiques ; et l'*arrière du sourcil* qui se prolonge au-delà des parotiques jusqu'au-dessus de la nuque, qu'il sépare alors de la calotte. Presque toujours blanc, crème ou jaunâtre, le sourcil est présent chez un grand nombre de passereaux (p. ex. Lusciniole à moustaches, Tarier des prés, Pouillot à grands sourcils) ainsi que chez des non passereaux (p. ex. Autour des palombes, Sarcelle d'été, Pluvier guignard).

Le sourcil prend naissance à la base du bec ou au-dessus de l'œil et se prolonge plus ou moins loin vers l'arrière, parfois jusque sur la nuque, où les deux sourcils peuvent se rejoindre (cas du Courvite isabelle). Le sourcil ne suit pas nécessairement les contours du supercilium, et les différences de forme apparente qu'il présente en fonction des espèces sont liées à la coloration et non à la forme des groupes de plumes qui le composent.



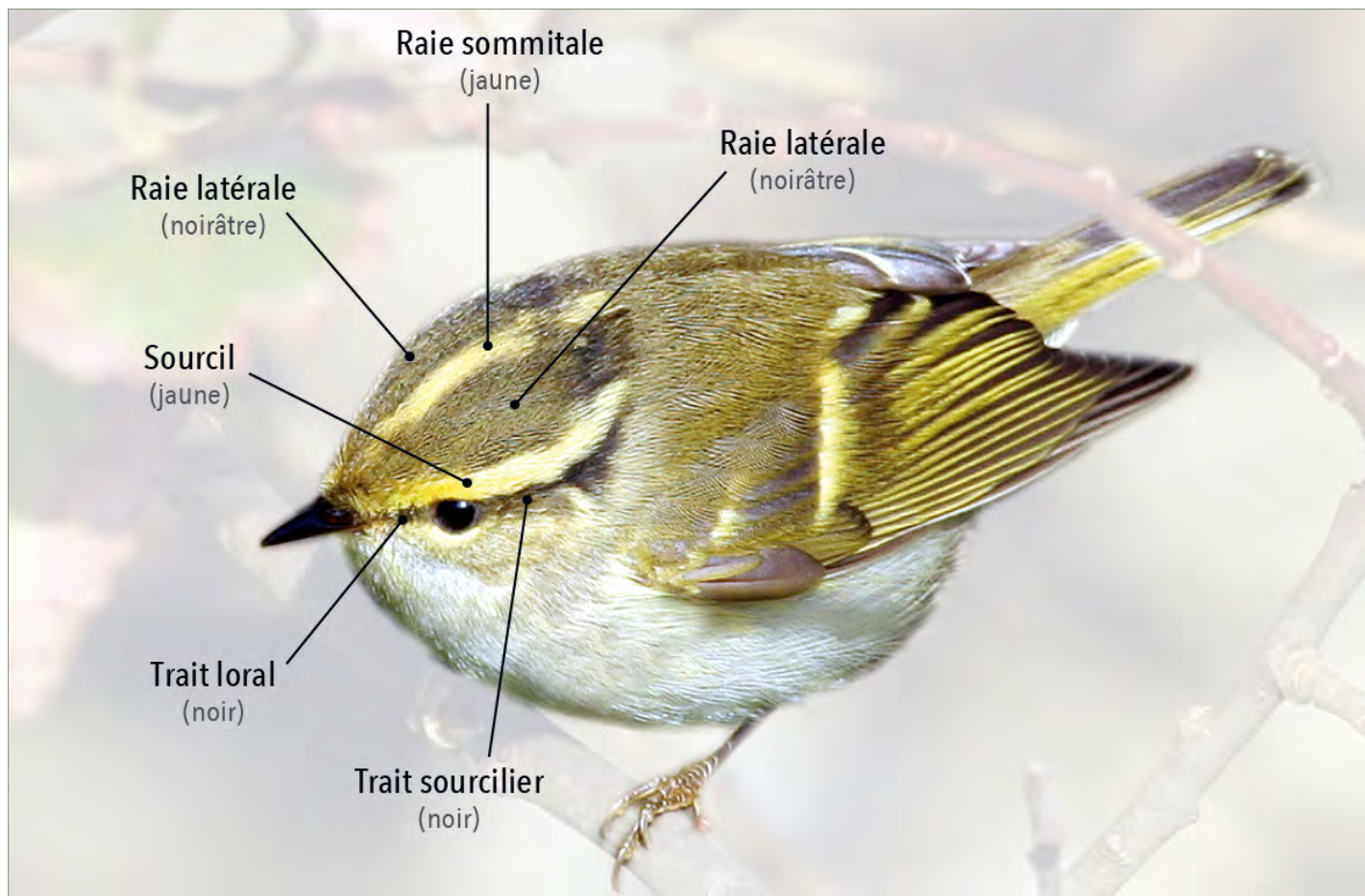
Bruant à gorge blanche, Finistère, octobre 2021 (© Alain de Broyer)

III-4) Le *lorum* (aussi appelé les lores) est un petit groupe de minuscules plumes raides, organisées en arcs de cercles concentriques entre l'œil et le bec ; sous l'œil, les plumes lorales fusionnent avec celles des parotiques, sans délimitation nette.

>> En dépit de la surface restreinte qu'ils couvrent et de leur coloration le plus souvent uniforme, les **lores** (terme masculin toujours utilisé au pluriel ; angl. *lores*) peuvent revêtir une grande importance pour la distinction d'espèces voisines (par exemple certains pipits). Ils sont délimités en haut par le front et en bas par le menton. Les lores peuvent être plus pâles que le reste de la tête, être traversés par un trait sombre, alors appelé **trait loreal** (angl. *loral stripe*), qui court de la base du bec jusqu'à l'avant de l'œil, ou juste marqués d'une tache sombre, la **tache loreale** (angl. *loral patch*). Chez plusieurs espèces de Ciconiiformes (hérons, aigrettes, ibis, spatules), les lores sont dépourvus de plumes et la peau nue présente une coloration vive (en période nuptiale, la couleur des lores peut changer radicalement devenant par exemple bleue ou rouge au lieu de jaune).

III-5) Les *couvertures auriculaires* sont un assemblage complexe de petites plumes, qui recouvrent chaque côté de la tête, sous l'œil et, en arrière de celui-ci, sous le supercilium ; elles protègent l'oreille de l'oiseau, ou plus exactement l'ouverture de son conduit auditif. À cet endroit précis, les plumes sont plus lâches, en dentelle, afin de laisser passer les sons.

>> Elles forment les **parotiques** (nom féminin toujours utilisé au pluriel et signifiant littéralement « qui sont auprès de l'oreille » ; angl. *ear-coverts*), qui se trouvent juste en arrière de l'œil et sous celui-ci. Leur coloration est généralement uniforme, qu'elles soient unies, rayées, pommelées, etc., et diffère souvent du reste du côté de la tête. Elles se distinguent par exemple très bien chez le Bruant nain, car elles sont rousses et bordées de noir, ou chez la Bergeronnette citrine juvénile, où elles sont typiquement entourées d'une bande blanchâtre reliant le sourcil. Chez quelques espèces, un point contrasté est visible sur les parotiques (plutôt dans sa partie postérieure) : c'est la **tache parotique** (angl. *ear-spot*), qui est le plus souvent pâle (blanche ou crème), comme chez les grimpeaux, certains pipits et bruants, sombre chez les sizerins, voire noire et très large chez le Moineau friquet. La bordure supérieure des parotiques comporte, chez beaucoup d'espèces, une ligne sombre appelée **trait sourcilier** (angl. *eye-stripe*), qui s'étend de l'arrière de l'œil jusqu'à la nuque. Chez les espèces au plumage de tête contrasté, comme les phragmites, les pipits ou certains pouillots asiatiques, le trait sourcilier prolonge souvent le trait loreal à l'arrière, formant une ligne sombre continue qui souligne le sourcil du bec jusqu'à la nuque. De même, le bord antérieur des parotiques dessine parfois une fine **moustache** (angl. *moustachial stripe*) sombre, qui part de la base du bec et descend en oblique sous la joue ; cette moustache est généralement délimitée par la bande pâle, le **trait sous-mustacien** (angl. *submoustachial stripe*), de la région malaire (voir plus loin).



Pouillot de Pallas, Finistère, novembre 2006 (© Aurélien Audevard)

III-6) Le *cercle oculaire* comporte plusieurs rangées de minuscules plumes qui encerclent l'œil des oiseaux ; celles-ci sont particulièrement visibles au-dessus et en dessous de celui-ci, se confondent avec les plumes loreales à l'avant et ne se rejoignent pas à l'arrière. Constitué de plumes, il ne doit pas être confondu avec le cercle orbitaire (et non « orbital », qui est une mauvaise traduction de l'anglais *orbital ring*, car en français, l'adjectif « orbital » se rapporte à l'orbite d'une planète ou d'un satellite, en aucun cas à celle de l'œil, pour laquelle le qualificatif correct est bien « orbitaire »), un anneau de peau nue parfois visible autour de l'œil, dont je reparlerai dans l'article sur les parties nues.

>> Le *cercle oculaire* (angl. *eye-ring*), pâle ou coloré, de la plupart des espèces est donc interrompu au moins à l'arrière de l'œil. Il est parfois réduit à deux *croissants oculaires* (angl. *eyelids* ou *eye-crescents*) pâles, l'un au-dessus de l'œil, l'autre en dessous, bien visibles chez les mouettes à capuchon sombre. Cependant, les plumes situées à la jonction entre le cercle oculaire et le trait sourcilier, c'est-à-dire juste derrière l'œil, peuvent avoir la même teinte pâle ou colorée que celles du cercle oculaire, et l'ensemble forme alors un cercle oculaire complet (cas de certaines fauvettes et parulines).



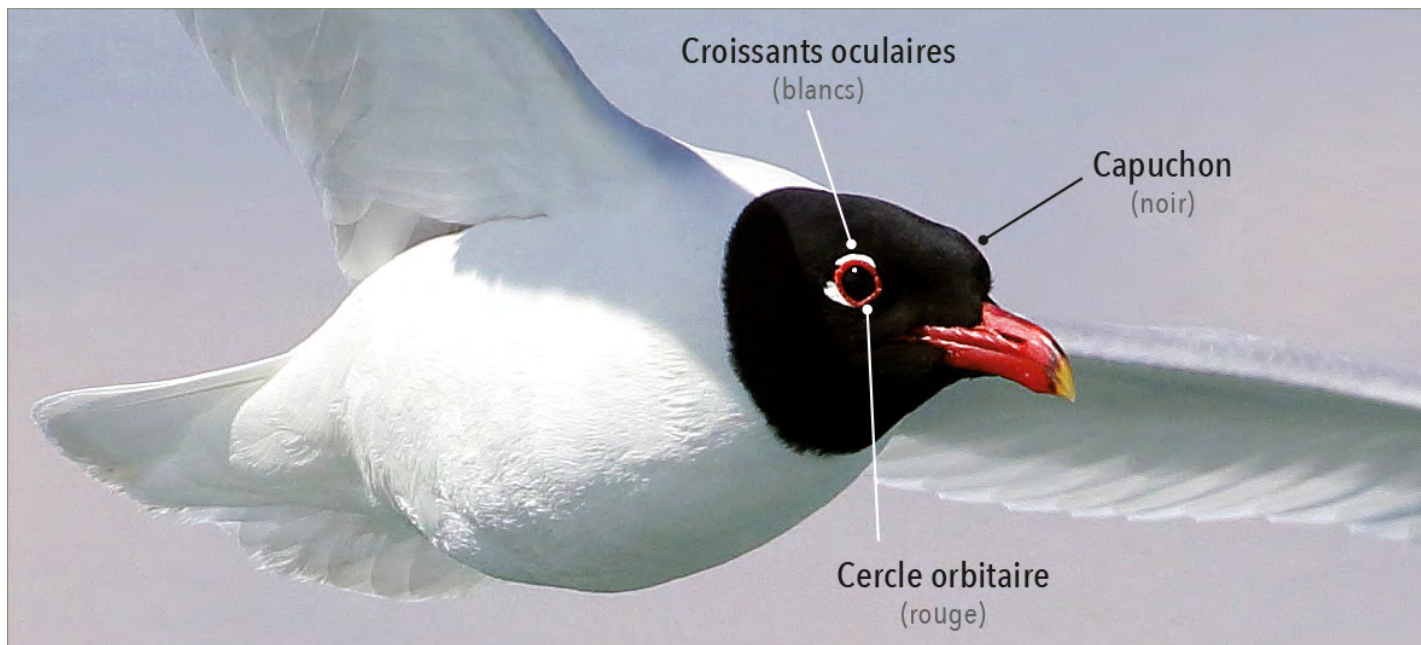
Fauvette des Balkans, Var, mai 2005 (© Benjamin Vollot)

III-7) La *région malaire* (du latin *mala* qui signifie « joue ») est une petite bande de plumes, qui part de la base du bec, souligne les parotiques et se poursuit, à l'arrière, jusqu'au cou. Elle est surtout visible dans sa partie antérieure, et se mélange, en bas et en arrière, aux plumes de la gorge et des côtés du cou.

>> En termes de caractères de plumage, la région malaire détermine le *trait sous-mustacien* (angl. *submoustachial stripe*), aussi appelé espace sous-mustacien, qui dessine la « moustache » pâle sous la joue de nombreux bruants, mais aussi celle, noire, des faucons, du Geai des chênes ou de certains pics nord-américains. Bien que le terme « moustache » soit communément utilisé pour ces espèces, il ne correspond pas à la véritable *moustache* (angl. *moustachial stripe*) visible chez certaines espèces et qui est formée par le bord antérieur des parotiques (voir l'encadré).

Il y a moustache et moustache !

Chez un oiseau, la moustache au sens strict désigne un trait sombre, généralement assez fin, situé sur le bord antérieur des parotiques. Mais dans l'usage, il existe des exceptions : 1°) par exemple, chez le Bruant ortolan ou le Bruant des roseaux, c'est le trait sous-mustacien qui dessine la moustache, respectivement jaune et blanche, de l'espèce ; 2°) lorsqu'il constitue le seul trait sombre de la tête, ce qui est rare mais que l'on observe chez le Pic cendré, c'est le trait jugulaire latéral qui dessine une moustache ; 3°) enfin, la moustache noire de la Panure à moustaches ne correspond à aucune de ces trois régions du plumage...

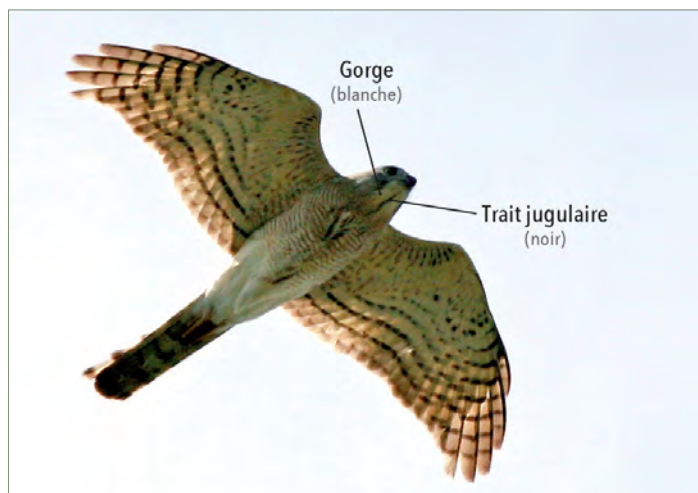


Mouette mélanocéphale, Hérault, mai 2017 (© Frank Dhermain)

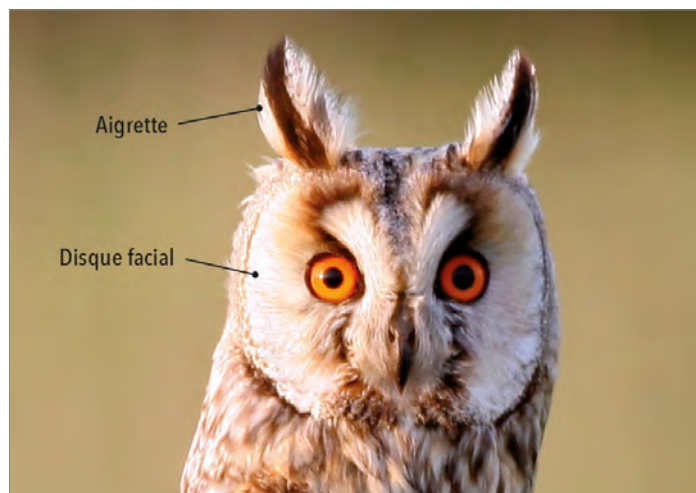
III-8) La *gorge* est un groupe de plumes qui s'étend sous le bec et au-dessus de la poitrine. Bien délimitée sur les côtés, où une fine zone de peau nue qui prend naissance à la base de la mandibule inférieure la sépare de la région malaire, la gorge se fond de façon imperceptible dans la poitrine.

>> La coloration de la *gorge* (angl. *throat*) peut différer nettement du reste des parties inférieures, apparaissant alors comme une petite zone contrastée sous le bec ; elle est souvent plus pâle et plus blanche (p. ex. Fauvette grisette et Robin à flancs roux), mais peut aussi être noire (Rougequeue à front blanc, Fauvette de Rüppell) ou vivement colorée (Calliope sibérienne). Fréquemment la coloration de la gorge est la même que celle de la poitrine, l'ensemble dessinant alors un *plastron* (angl. : pas de terme spécifique, *throat and breast*) qui peut être coloré comme chez le Roug gorge familier et la Grive à gorge rousse, blanc comme chez le Cincle plongeur ou noir comme chez la Grive à gorge noire et la Bergeronnette grise. La minuscule partie située à l'extrémité supérieure de la gorge, juste sous le bec, forme le *menton* (angl. *chin*), qui peut avoir une coloration spécifique (il est par exemple noir chez les sizerins), mais reste généralement peu visible sur le terrain.

>> Dans la partie supérieure de la gorge, de chaque côté, il n'est pas rare qu'une ligne sombre, formée par les rangées de plumes les plus externes la sépare de la région malaire. Initialement appelée « trait malaire » (d'après l'anglais *malar stripe*), cette ligne a été renommée *trait jugulaire latéral* (angl. *lateral throat-stripe*) par Svensson & Vinicombe (2010), d'abord parce qu'il ne s'agit pas de plumes appartenant à la région malaire mais bien à la gorge, ensuite par analogie avec le *trait jugulaire central* (angl. *throat stripe*), une ligne sombre longitudinale présente au centre de la gorge de rares hérons et rapaces (Bondrée orientale, Épervier à pieds courts). Beaucoup de passereaux, notamment parmi les bruants et les pipits, présentent ainsi un trait jugulaire latéral noir ou brun. D'un point de vue linguistique, le terme



Épervier shikra, Kazakhstan, juin 2007 (© Matthieu Vaslin)



Hibou moyen-duc, Vendée, mai 2008 (© Matthieu Vaslin)

jugulaire signifie « qui appartient au cou ou à la gorge », comme par exemple la veine jugulaire, qui est l'une des quatre veines situées dans les parties latérales du cou, tandis que malaire se rapporte à la joue (= *mala* en latin). C'est donc logiquement le trait sous-mustacien qui aurait dû être appelé trait malaire, car il appartient effectivement à la joue de l'oiseau (mais changer cela serait source de confusion, d'autant que les Américains continuent d'utiliser le terme *malar*).

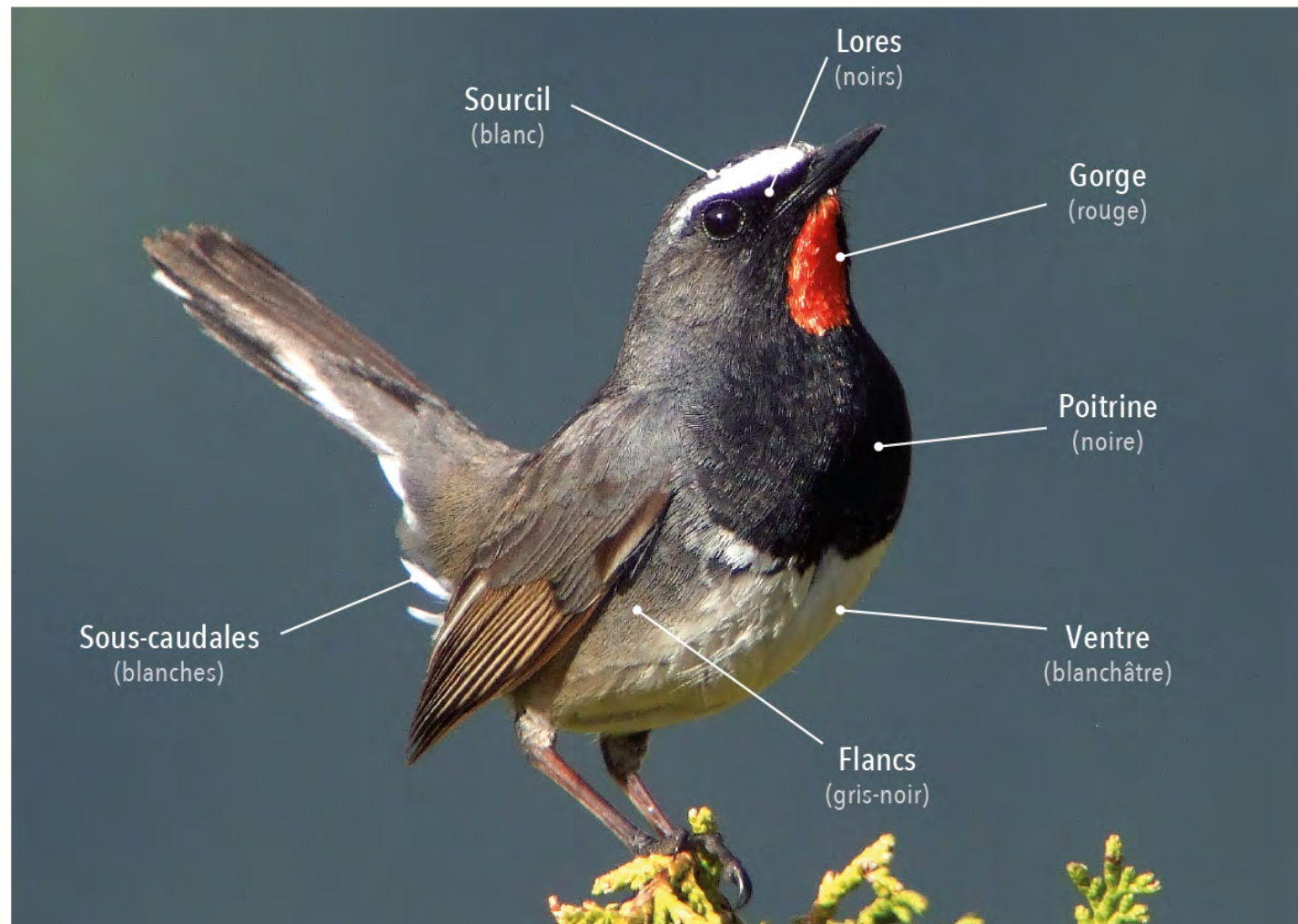
III-9) Autres termes relatifs à la tête – Lorsque la coloration de plusieurs régions décrites ci-dessus est la même et se combine, elle donne à la tête une coloration ou des dessins particuliers, qui sont désignés par des termes spécifiques. Quand l'ensemble de la tête est d'une même couleur unie, en général noire, on parle d'un **capuchon** (angl. *hood*), comme le capuchon noir de la Mouette rieuse ou du Bruant mélanocéphale. La combinaison d'une large zone noire sur les lores et les parotiques dessine un **bandeau oculaire** ou **masque** (angl. *mask*) chez les pies-grièches, l'Alouette haussecol ou encore le Traquet oreillard. Entourant les yeux des chouettes et des hiboux, les **disques faciaux** (angl. *facial disk*) sont unis chez l'Effraie des clochers ou ornés de stries concentriques chez la Chevêchette d'Europe et la Chouette lapone. Lorsque le front, les lores et la gorge sont de la même couleur et différent du reste de la tête, le terme **face** (angl. *face*) est alors utilisé (p. ex. face rouge du Chardonneret élégant ou de l'Hirondelle rustique). De profil, chaque côté de la tête peut être appelé **joue** (angl. *cheek*), mais ce terme est plus généralement réservé à la partie située sous l'œil, c'est-à-dire aux couvertures auriculaires et à la région malaire ; c'est le cas de la joue blanche de la Mésange charbonnière ou de la joue grise du Moineau domestique. La combinaison de la gorge et de la poitrine forme une **bavette** noire chez le Moineau domestique et un **plastron** blanc chez le Cincle plongeur, tandis qu'en dépit de son nom, le Merle à plastron ne présente qu'un simple croissant blanc sur la poitrine (de même que la Buse variable). Le Guignard d'Eurasie présente un fin **collier** blanc sur la poitrine.

IV - Groupes de plumes et topographie des parties inférieures

Bien qu'elles représentent une part importante du corps de l'oiseau, les parties inférieures comptent moins d'éléments topographiques que la tête. Bien savoir situer les différentes zones qui les composent est toutefois très important.

IV-1) La **poitrine** est constituée d'un groupe de plumes de forme plus ou moins triangulaire, situé juste sous la gorge des passereaux, mais qui se trouve en réalité sous l'avant du cou, ce qui est bien visible chez les espèces ayant un cou allongé, par exemple les grands échassiers.

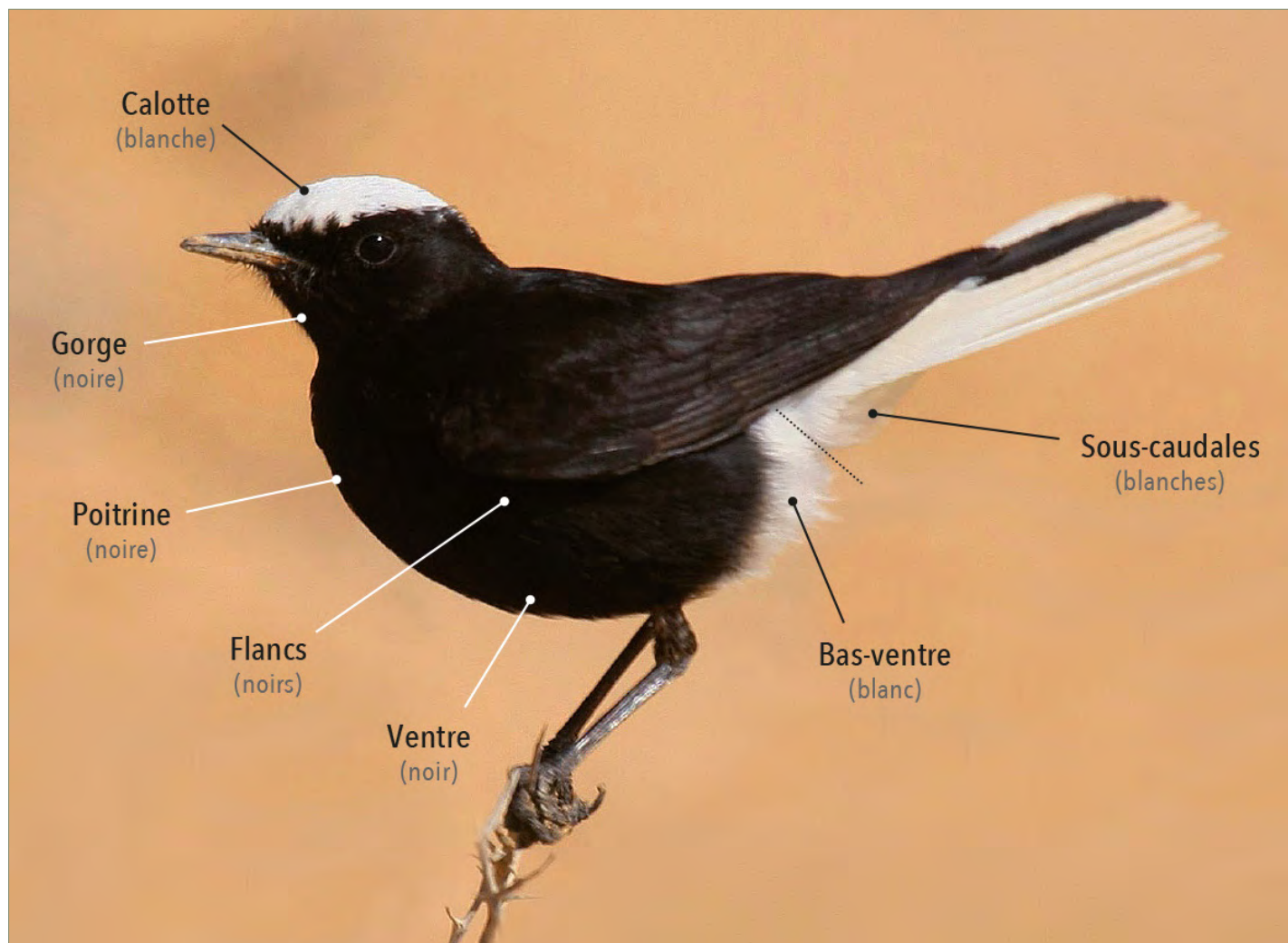
>> Chez les passereaux, les plumes de la **poitrine** (angl. *breast*) sont souvent striées ou barrées et contrastent fréquemment avec le ventre blanchâtre et uni. On appelle **tache pectorale** (angl. *breast-patch*) une marque colorée ou contrastée au centre ou sur les côtés de la poitrine, comme chez la Sittelle de Krüper ou l'Alouette calandre. De même, des marques sombres ou, à l'inverse, une zone pâle non rayée dessinent chez certaines espèces une **bande pectorale** (angl. *breast band*), par exemple chez le Tadorne de Belon, le Grand Gravelot ou l'Hirondelle de rivage, voire, quand la zone est étroite, un **collier** (angl. *collar*), comme chez le Guignard d'Eurasie et la Bernache cravant. Notez que le terme collier peut être aussi utilisé pour parler d'un trait pâle ou sombre à l'arrière du cou (voir la partie consacrée à la nuque).



Rossignol à gorge rubis, Kazakhstan, juin 2007 (Aurélien Audevard)

IV-2) Les *flancs* sont un groupe de plumes allongées et lâches, qui couvre les côtés du corps de l'oiseau, entre la poitrine et le bas-ventre (notons que comme pour les parotiques et les lores, par convention, et sans doute parce qu'il y en a deux, un de chaque côté de l'oiseau, on parle généralement des flancs non du flanc). Au centre des parties inférieures, le ventre n'est généralement pas emplumé (en lien avec l'aptérie ventrale), mais la zone de peau nue ventrale est tout de même recouverte par plusieurs rangées de plumes situées sur la partie inférieure des flancs et qui croissent vers l'intérieur (un sillon est parfois perceptible au centre du ventre, à la jonction entre l'extrémité des plumes des flancs droit et gauche).

>> Dans leur partie antérieure, là où ils remontent devant l'aile, ils sont parfois désignés comme les **côtés de la poitrine** (angl. *breast-sides*), le terme **flancs** (angl. *flanks*) étant alors réservé à la bande horizontale comprise entre l'aile pliée et le **ventre** (angl. *belly*). Il est fréquent que les flancs soient rayés longitudinalement (certains pipits et bruants...), barrés verticalement (femelles d'eiders, Bécassine de Wilson, Râle d'eau) ou colorés (de roux uni chez la Grive mauvis ou de raies rousses chez l'Accenteur alpin) et contrastent alors nettement avec le ventre dépourvu de marques sombres. Chez certains rapaces diurnes ou chez le Corbeau freux, les plumes de la ptérylie crurale, qui (avec celles de la ptérylie fémorale) couvrent la partie supérieure des pattes sont longues, fournies et souples, et tombent sous le ventre jusqu'à l'articulation de la cheville, voire un peu plus bas : elles sont appelées **culottes** (angl. *trousers* ou *thigh feathers*).



Traquet à tête blanche, Maroc, février 2012 (Aymeric Le Calvez)

IV-3) Réunissant plusieurs petits groupes de plumes duveteuses, le *bas-ventre* se situe globalement autour du cloaque, c'est-à-dire à l'arrière des pattes, entre les flancs, le ventre et les sous-caudales.

>> La coloration du **bas-ventre** (angl. *vent*) est souvent la même que celle du ventre ou presque, mais elle peut en différer significativement, comme chez le Faucon kobez et certains pics noir et blanc, des espèces chez lesquelles le bas-ventre (ainsi que les sous-caudales) est respectivement roux et rouge/rosé et ressort donc nettement du reste des parties inférieures.

IV-4) Les *couvertures sous-caudales* sont une rangée de petites plumes rigides, qui recouvrent et protègent la base inférieure des rectrices ; elles sont disposées en arc de cercle et les sous-caudales centrales sont plus longues que les externes. Elles sont particulièrement longues chez les locustelles *Locustella* sp., où elles atteignent presque le bout des rectrices centrales. (Les couvertures sus-caudales, qui seront traitées avec les parties supérieures et la queue, sont leur équivalent sur la face supérieure de cette dernière).

>> Il n'est pas rare que les **sous-caudales** (angl. *undertail-coverts*) aient une coloration ou des motifs bien distincts du reste des parties inférieures. Elles sont ainsi noires chez l'Hirondelle rousseline, blanches chez le Tétralyre et la Talève sultane, beiges chez la Marouette ponctuée, roux-orangé chez le Vanneau huppé, barrées de noir et blanc chez les Marouettes de Baillon et poussin, ou encore brunes terminées de blanc chez la Locustelle fluviatile.

V – Conclusion

Cette nomenclature s'applique à la majorité des espèces d'oiseaux, mais il en existe quelques-unes, comme le Tourneperrière à collier nuptial, le Chardonneret élégant adulte ou l'Arlequin plongeur mâle, qui présentent des marques colorées sans rapport évident avec un (ou plusieurs) groupe(s) de plumes déterminé(s). Heureusement, grâce à leur plumage unique, ces espèces sont faciles à reconnaître. Pour les oiseaux dont l'identification est délicate, une bonne connaissance de la topographie de la tête et des parties inférieures est essentielle pour les décrire précisément. Le prochain volet sera consacré aux termes spécifiques à la queue et aux parties supérieures.

Références : • Campbell B. & Lack E. (1985). *A Dictionary of Birds*. The British Ornithologists' Union. T. & A.D. Poyser, London. • Duquet M. (2008). Topographie de l'oiseau. Cercles, croissants et caroncles colorés entourant les yeux. *Ornithos* 15-5 : 361-367. • Duquet M. (2009a). Topographie de l'oiseau. L'aile pliée : rémiges, couvertures, barres alaires, projection primaire. *Ornithos* 16-2 : 100-111. • Duquet M. (2009b). Topographie de l'oiseau. L'aile ouverte : tache carpienne, bord de fuite, miroir, axillaires. *Ornithos* 16-4 : 240-253. • Duquet M. (2009c). Topographie de l'oiseau. Tarses emplumés et culottes : le syndrome de la Buse pattue... *Ornithos* 16-6 : 376-381. • Duquet M. (2010). Topographie de l'oiseau. La queue et les parties supérieures : rectrices, sus-caudales, manteau... *Ornithos* 17-4 : 223-235. • Duquet M. (2024). Topographie de l'oiseau. La tête et les parties inférieures : parotiques, lores, gorge, poitrine... *Ornithos* 31-5 : 291-303. • Duquet M. & Reeber S. (2019). *Comprendre la mue des oiseaux. Une aide pour l'ornitho de terrain*. Delachaux et Niestlé, Paris. • Grant P.J. & Mullarney K. (1989). *The New Approach to identification*. Peter Grant, Ashford. • Lesaffre G. (2006). *Nouveau précis d'Ornithologie*. Vuibert, Paris. • Lovette I.J. & Fitzpatrick J.W. (2016). *Handbook of Bird Biology*. Third edition. The Cornell Lab of Ornithology. John Wiley & Sons Ltd, Chichester, West Sussex. • Proctor N.S. & Lynch P.J. (1993). *Manual of Ornithology. Avian Structure & Function*. Yale University Press, New Haven and London. • Rey A. (dir.) (1995). *Dictionnaire historique de la langue française*. Dictionnaires Le Robert, Paris. • Svensson L. & Vinicombe K.E. (2010). Letters: the malar stripe. *British Birds* 103(4) : 240-242. • van Duivendijk N. (2024). *Identifier les oiseaux d'Europe. Le guide ultime*. 2 volumes. Delachaux et Niestlé, Paris.



Retrouvez de nombreux
autres articles gratuits
sur l'eRevue *Post-Ornithos* !